



Trophée Seniors

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

Golf de Domont-Montmorency 95330 Domont

Tél. : 01.39.91.07.50

www.golfdedomont.com / accueil@golfdedomont.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Domont-Montmorency

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : 20,4

Une série Dames - Index maximum : 28,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les trophées séniors 2 et 70 ans pour les trophées séniors 3.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Remplir les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 27 août 2026 à minuit *par courrier ou par retour de mail*.

La liste des joueurs retenus sera publiée au mercredi 2 septembre à 13h00.

Droits d'engagement :

90 euros maximum pour 2 jours.

50 euros pour les membres

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 66 incluant 20 dames minimum (hors Wild Card) et 7 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Grands Prix Seniors :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1^{er} tour, soit le vendredi 11 septembre.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 7h30.

Deuxième tour : premier départ à 7h30 dans l'ordre inverse des résultats.

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes

Dames : Repère 5 Marques Rouges

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1 et 18.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

PRIX

1 prix messieurs et 1 prix dames.

REMISE DES PRIX

Dimanche 13 septembre au Club House, suivi d'un cocktail

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

- 1 représentant du golf de Domont – 1 représentant du corps arbitral- 1 représentant de la ligue IDF.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).